

# BAREMES DES HONORAIRES



à compter du 1<sup>ER</sup> MARS2024

Les honoraires exprimés ci-dessous sont en TTC à la charge du vendeur et non cumulatives.

## NOS PRESTATIONS

### **PRIX DU BIEN FAI**

De 0 à 100 000 €

De 100 000 à 200 000 €

De 200 000 € à 250 000 €

DE à 250 000 € à 350 000 €

DE 350 000 € A 500 000 €

AU DELA DE 500 000 €

### **POURCENTAGE AGENCE**

8 % MAXIMUM APPLICABLE SUR LE PRIX NET VENDEUR

7 % MAXIMUM APPLICABLE SUR LE PRIX NET VENDEUR

6 % MAXIMUM APPLICABLE SUR LE PRIX NET VENDEUR

5 % MAXIMUM APPLICABLE SUR LE PRIX NET VENDEUR

4 % MAXIMUM APPLICABLE SUR LE PRIX NET VENDEUR

3 % MAXIMUM APPLICABLE SUR LE PRIX NET VENDEUR

Forfait terrains constructibles : 10 % sur le prix net vendeur

## NOS AVIS DE VALEURS SONT OFFERTS

Chaque évaluation est effectuée via un dossier complet, et chaque prix de vente est fixé en accord avec les mandataires, en fonction de la conjoncture de marché. Le paiement des honoraires s'effectue lors de la signature de l'acte authentique. Les commissions d'agence sont à charge acheteur dans le cadre de successions.